

Ils s'y portèrent avec un zèle qui ne pouvait qu'infailiblement réussir. A peine la berge fut-elle assez près du rivage, pour que la voix pût y porter, qu'un Outaouack, prenant fièrement la parole, s'écria d'un ton menaçant: *Ces prisonniers sont à moi; je prétends qu'on me respecte, en respectant ce qui m'appartient; trêve d'un mauvais traitement dont tout l'odieux rejaillirait sur ma tête.* Cent Officiers Français auraient parlé sur le même ton, que leurs discours n'auraient abouti qu'à leur attirer à eux des mépris, et à leurs captifs des redoublemens de coups: mais un Sauvage craint son semblable, et ne craint que lui: leurs moindres disputes vont à la mort; aussi n'en viennent-ils guères là. Les volontés de l'Outaouack furent donc aussitôt respectées que notifiées: les prisonniers furent débarqués sans tumulte et conduits au fort, sans même que la moindre huée les y accompagnât. Ils furent d'abord séparés; ils subirent l'interrogatoire, où il ne fut pas nécessaire d'user d'artifices, pour en tirer les éclaircissemens qu'on souhaitait. La frayeur dont ils n'étaient pas trop bien revenus leur déliait la langue, et leur prêtait une volubilité qui apparemment n'aurait pas eu lieu sans cela. J'en visitai un dans un appartement du Fort, occupé par un de mes amis. Je lui donnai par signe les assurances les plus propres à le tranquilliser; je lui fis présenter quelques rafraîchissemens, qu'il me parut recevoir avec reconnaissance.

Après avoir satisfait ainsi autant à ma compassion qu'aux besoins d'un malheureux, je vins hâter l'embarquement de mes gens; il se fit sur l'heure. Le trajet n'était pas long. Deux heures suffirent pour nous rendre. La tente de M. le Chevalier de Levi,